



## COMPTE RENDU ET AVANCEES DE LA RENCONTRE QUIMPERLE CENTRE-VILLE

Réunion du mardi 17 mars 2015 à la salle Ellé du Coat-Kaër.

### Les élus présents :

Michaël QUERNEZ

Pascale DOUINEAU, adjointe à la Vie associative, Jumelages et Coopérations, Egalité femmes-hommes

Michel FORGET, adjoint à la Politique de la Ville et l'environnement

Gérard JAMBOU, conseiller municipal délégué aux travaux

Jean-Pierre MOING, référent de quartier

Christophe COUIC, référent de quartier

### Préambule :

**La présentation des rencontres de quartier par les référents et la présentation des projets structurants par M. le Maire ayant été relativement similaires lors des 5 rencontres, elles feront l'objet d'une première partie identique à tous les comptes rendus, la seconde étant consacrée aux questions réponses avec les habitants.**

## PREMIERE PARTIE :

### Fonctionnement :

---

Le Maire a commencé en expliquant l'utilité des réunions de quartier qui existaient déjà et qui doivent perdurer.

Les élus doivent être à l'écoute des habitants. C'est pourquoi, 2 référents, Conseillers Municipaux, par quartier ont été nommés qui feront le lien entre les habitants, les adjoints et le Maire. Jean-Pierre Moing et Christophe Couic sont les élus référents pour « Quimperlé Centre-ville ».

Jean-Pierre Moing a présenté le fonctionnement des réunions de quartier. Elles ont pour but de favoriser les rencontres entre habitants et contribuer à renforcer le lien social au sein du quartier. C'est un lieu d'écoute, d'échanges et d'informations.

Ces rencontres permettent aux habitants d'évoquer des questions de toute nature en privilégiant toujours les démarches d'intérêt général par rapport aux intérêts particuliers.

-Il y aura 2 rencontres par an dans les quartiers : une entre le débat d'orientations budgétaire et le vote du budget et une autre à l'automne

Une rencontre supplémentaire réunissant tous les quartiers aura lieu en salle Ellé au Coat-Kaër, avant l'été.

-Le compte-rendu est rédigé par un référent et un habitant volontaire afin d'avoir un double regard. Pour cette fois-ci, il s'agira d'une relecture par un habitant du quartier, Christian Cueff.

- Les questions posées pendant les rencontres de quartier et pour lesquelles il n'y a pas de réponses immédiates, seront traitées ultérieurement. Elles feront l'objet d'une réponse dans le compte-rendu distribué aux personnes présentes et mis en ligne sur le site de la ville, rubrique « rencontres de quartier ».

- une adresse mail est dédiée à ces rencontres : [rencontresdequartier@ville-quimperle.fr](mailto:rencontresdequartier@ville-quimperle.fr), pour des remontées d'informations. Le dépôt d'une demande à l'accueil de la mairie ou dans la boîte aux lettres en précisant sur l'enveloppe « rencontres de quartier » est également possible.

[Les documents sur le Débat d'Orientation Budgétaire \(DOB\)](#) se trouvent sur le site internet de la ville de Quimperlé : <http://www.quimperle.com> .

## Présentation des projets structurants par Monsieur Le Maire

---

Le Maire a présenté les grands enjeux au cours de ce mandat en rappelant d'abord le contexte national. En effet, le déficit public devant être maintenu à 3% du PIB, il est demandé aux collectivités de gros efforts financiers. Donc dès le début du mandat, la municipalité a demandé à être accompagnée par un cabinet conseil en finances.

Dans un contexte de baisse des dotations aux collectivités, il faut faire des efforts sur la mutualisation. Même si la Bretagne est habituée aux intercommunalités, il faut accentuer ce mouvement de mutualisation.

Sur la durée du mandat, ce sont quasiment 2 millions d'Euros de dotations de l'Etat en moins.

C'est dans ce contexte qu'a été appréhendé le Débat d'Orientation Budgétaire qui a eu lieu le lundi 23 février dernier. Avec comme objectifs de maintenir une qualité de services publics et de continuer à investir.

Pour cela, il ne faut pas augmenter les dépenses de fonctionnement sur toute la durée du mandat et même les baisser d'environ 10%.

Il ne faudra pas dépenser 1€ de plus qu'en 2014 et neutraliser l'augmentation des charges de personnel (1% par an, soit 75000 €/an, soit 2 postes à neutraliser). Ce qui signifie que sur 40 départs à la retraite prévus sur 6 ans, entre 10 et 15 ne seront pas compensés.

Par ailleurs, les dépenses liées à l'activité des associations (soit environ 350 000€/an) qui oeuvrent à tisser et maintenir le lien social, sont maintenues.

Il n'y aura pas d'augmentation des taux des impôts.

Il faudra continuer à investir et maintenir les équipements en bon état.

Les grands projets structurants déjà lancés par l'équipe précédente mais votés également par nous à l'époque, sont le gymnase de Kerjouanneau, le Pôle d'Echange Multimodal avec le rond-point du pont de Moëlan, l'Hôpital Frémur, le complexe tennistique (les 3 courts extérieurs) et le terrain de football synthétique.

Il reste peu de marge financière. Entre 15 et 18 millions d'Euros d'investissements étaient envisagés pendant la campagne des municipales. Ce seront 16,7 millions d'Euros en raison des 2 millions de moins de dotations.

Il y a des postes budgétaires incontournables pour Quimperlé :

-la chapelle des Ursulines qui prend l'eau et a besoin d'un ravalement.

-Les inondations (qui vont coûter 1,9 millions d'Euros avec un reste à charge de 400 000€ pour la ville)

-la réhabilitation de l'ancienne clinique de l'humeur où à terme sera implantée une maison des services pour mutualiser les services rendus à la Jeunesse.

-La réhabilitation totale de Kerjégu pour en faire une maison des solidarités en lien avec les services du Conseil Général (CAF, PMI, Assistantes sociales ...) dans le double but de regrouper les services et de simplifier la vie de la population.

Il faut rationaliser l'usage des locaux et donner de la cohérence aux services publics ce qui améliorera leur qualité.

Les projets importants évoqués pendant la campagne et qui ne pourront être réalisés par Quimperlé seule, concernent le complexe tennistique dans sa totalité et la Maison des arts et de la culture (Conservatoire de Musique et de danse et salle de spectacle de 150 à 400 Personnes). Des études financières seront lancées et des discussions avec la COCOPAQ vont être engagées.

Ces réunions de quartier ont lieu en ce moment car il y a un mois entre le Débat d'Orientation Budgétaire et le vote du budget, donc il est encore possible prendre en compte un certain nombre de demandes.

La situation financière laissée par l'équipe précédente est saine, et la situation à venir est saine mais tendue.

Si les objectifs fixés sont atteints, la situation financière en fin de mandat sera la même qu'en début de mandat.

## DEUXIEME PARTIE :

### La parole aux habitants :

---

- ***Gymnase de Kerjouanneau :***

Démarrage des travaux en automne 2015 pour une durée de 18 mois, jusqu'à la rentrée 2017 ; Construction d'une salle neuve à l'arrière de la salle existante qui sera elle-même rénovée, pour un montant total de 3.6 Millions €. Cette salle de sports a un usage scolaire pour au moins 50%. Un autre chantier tout proche se déroulera en même temps : celui de la restructuration importante du collège DE LA VILLEMARQUE (4 Millions €). Une réunion

publique sera organisée à destination des habitants du quartier pour les informer du déroulement et du calendrier de ces chantiers. Après l'achèvement de ces travaux il est envisagé de modifier la rue de Kerjouanneau pour réduire la vitesse des véhicules.

- ***Maison des Arts et de la Culture :***

Ce sujet est abordé par le biais d'une question émanant d'un habitant de la basse-ville qui émet le souhait que le Conservatoire de Musique et de Danse reste en basse-ville, et demande quel usage est prévu pour le bâtiment occupé actuellement par ce Conservatoire. M. le Maire répond que pour l'instant il n'y a eu aucune réflexion quant à l'avenir de ce bâtiment car le choix du site sur lequel sera construite la future Maison des Arts et de la Culture, dans laquelle sera intégré le Conservatoire, n'est pas encore fait ; Il y en a plusieurs possibles, pas en très grand nombre, soit en basse-ville, soit en haute-ville mais l'idée est qu'elle soit implantée en centre-ville. Pour aider à déterminer ce choix, et mieux appréhender les contraintes et les modalités de construction d'un tel équipement la municipalité a inscrit au budget 2015 le financement d'une étude pour 72000 €. Il est d'ailleurs rappelé que ce conservatoire, anciennement Ecole Municipale de Musique et de Danse, a été créé en 1978 dans les murs de l'ancien lycée de garçons, devenu centre Guéhénno, donc en haute-ville, et y a fonctionné jusqu'en 1992, année de la démolition du bâtiment.

- ***Signalétique, Animation, Circulation, Stationnement :***

Plusieurs interventions au sujet de la signalétique dans la ville, jugée insuffisante, inadaptée, voire obsolète : Les commerces et le patrimoine manquent de panneaux ; le nom des rivières n'est pas mentionné ; certains panneaux indiquent toujours l'office de tourisme place st Michel. Le Maire reconnaît qu'il y a des aberrations à corriger et émet l'idée de s'inspirer de ce qui se fait à Pont-Scorff, il indique par ailleurs avoir la volonté que Quimperlé devienne une ville touristique.

Ces problèmes sont en cours d'étude et de rectification.

Circulation et stationnement des voitures, comme place Saint-Michel, ou parking Saint-Michel devrait-on dire, car dédié entièrement à la voiture, sont abordés également par plusieurs intervenants. M. le Maire souligne que beaucoup de voitures stationnant sur cette place sont celles de personnes qui travaillent dans le secteur. Un dialogue est à engager avec les commerçants et les employés.

De trop nombreuses voitures continuent de stationner également sur les trottoirs, une sorte de spécialité quimperloise. Il faudrait susciter un changement d'habitudes, de comportements, trouver des arguments pour faire évoluer notre regard sur la ville, faire comprendre que l'on peut apprendre ou réapprendre à marcher un peu, car, comme le dit judicieusement un intervenant, le centre-ville va de la gare au Gorréquer. M. le Maire pense que, face à ces constats, il sera nécessaire que le futur PLU (Plan Local d'Urbanisme) établisse un plan global de déplacement qui devra mieux prendre en compte les circulations dites « douces », piétons et vélos.

Sont abordés également les projets de modification du carrefour des rues Thiers, Du Couëdic, Mellac et Pont-Aven, (réalisation d'un rond-point) et du sens de circulation dans

la rue Génot et place des écoles : Pour une raison de coût M. le Maire explique que ces deux projets ne pourront pas être réalisés simultanément, même si dans l'absolu, ce serait souhaitable. Une priorité sera établie en fonction de l'avancement de certaines négociations en cours. L'objectif est de redonner à cet espace une esthétique de centre-ville, perdue depuis la démolition du lycée de garçons, et surtout de redynamiser le commerce. Une personne fait remarquer qu'il faut faire attention à ne pas trop détruire et déstructurer le bâti comme cela a pu être fait malheureusement par le passé.

- ***Aménagement du Pont de Moëlan, PEM, TBK.***

Quelqu'un propose, pour améliorer la circulation au carrefour du pont de Moëlan, qui fait couler beaucoup d'encre depuis un certain nombre de décennies, d'inverser le sens des priorités. Cette suggestion permet au Maire d'annoncer que, dès début 2016, le chantier du futur Pôle d'Echange Multimodal (PEM) débutera pour une durée de 2 ans, par la réalisation à cet endroit d'un giratoire, tant souhaité et attendu par les Quimperlois. Ce chantier comprendra également la réalisation d'une sortie par l'ouest vers la rue St Yves et la Ville-neuve, et les conditions de stationnement seront améliorées. Le manque de transparence du coût de TBK et la fréquentation de ce réseau de transport public sont également abordés. M. le Maire répond que, contrairement à ce qui est dit, les chiffres sont publics comme pour toute délégation de service public, ont été publiés à plusieurs reprises et sont consultables facilement par internet. Il estime que, de mémoire, ce coût est de un peu plus de 4 Millions €, financés par le département, la taxe transport appliquée à tous les employeurs et les recettes. Le reste à charge pour la collectivité se situe entre 300 et 400 000 €, inférieur à celui de l'Aquapaq. Il rappelle que la création de TBK a été décidée lorsqu'il était président de la COCOPAQ dans le but d'améliorer un service assuré auparavant par le département et avec la volonté d'affirmer la cohérence et d'assurer la cohésion du territoire de la nouvelle communauté, 14% de la population quimperloise n'ayant pas de voiture par exemple. Transport scolaire, transport à la demande, bus des plages l'été fonctionnent très bien ; Par contre certaines lignes régulières sont peu fréquentées et le dispositif doit être régulièrement modifié et amélioré. TBK est donc un service qui fonctionne globalement bien. La commission des usagers est à réactiver pour que le débat citoyen ait lieu et il sera fait en sorte de rendre les chiffres plus publics.

- ***Les Vélos.***

Plusieurs intervenants aimeraient que le vélo soit mieux pris en compte lors des aménagements de voies. Réponse de l'adjoint à la voirie : ce n'est pas toujours facile, ni possible de réaliser des pistes ou bandes cyclables, cela a un coût, et ne dépend pas toujours de la ville ni de l'intercommunalité, comme sur les routes départementales. De gros efforts sont cependant faits depuis plusieurs années et continueront.

- ***Eclairage public, cimetière, les Cordiers, horloge notre Dame, élagage :***

- Normalement il n'y a que les rues principales qui restent éclairées la nuit.

Pour des raisons techniques le Boulevard Laïta et l'impasse Alfred Musset restent éclairés, en effet ils sont raccordés « directement » au boulevard de la gare, et suivent donc la programmation du boulevard principal.

- Au cimetière un mur de soutènement semble poser problème. **En cours d'étude.**
- Difficultés d'accès aux vestiaires de la Salle des Cordiers : Souci informatique, à réparer. **En cours de réparation.**
- L'horloge de l'église Notre Dame ne sonne plus les heures : Doit refonctionner sous peu.
- Demande d'élagage côté montagne Sainte Catherine (retrait de lianes). **En cours de réalisation.**

- ***Inondations, parc du Bel-air, Présidial :***

- Le nouveau système alerte inondations a été testé plusieurs fois auprès des habitants susceptibles d'être impactés lors d'alertes jaunes et donne satisfaction. Il permet de prévenir en 1 seconde tous les intervenants.
- Aucun projet pour le parc du Bel-air, sauf peut-être plantation d'arbres fruitiers.
- Il n'a jamais été question de fermer le Présidial, mais il n'y aura plus d'expositions permanentes pour une question de budget. Ce lieu accueillera des résidences d'artistes notamment.

- ***Embellissement, panneaux publicitaires, circulation au Bourg-Neuf, conteneurs poubelles :***

- Il y a en ville quelques friches ou points noirs à embellir, et les entrées de ville sont enlaidies par le trop grand nombre de panneaux publicitaires. L'adjointe à l'animation informe qu'il est envisagé des plantations, notamment de fruitiers. Certains arbres qui provoquent des nuisances seront soit élagués, soit abattus si ils sont considérés comme dangereux.

Elagage des arbres Boulevard Laïta est fait. **L'élagage d'un arbre dans l'isole et un dans l'Ellé sont en cours de réalisation.**

- Transformateur EDF bas de la rue Thiers, le mur du tapissier (à embellir, Street Art ?). **Il appartient à ERDF qui en a la charge, un rendez-vous va être pris pour sa démolition.**
- Le Maire évoque la publication d'ici un ou deux ans d'un plan de publicité restreinte pour endiguer l'anarchie des panneaux publicitaires et rendre plus attractive les entrées de la ville.
- Sur le Bourg-Neuf la zone limitée à 30km/h est peu respectée, comme ailleurs, et il faudrait envisager de nouveaux aménagements pour contraindre les véhicules à ralentir (notamment panneaux zone 30 dans les 2 sens, ce qui n'est actuellement pas le cas). Le Maire rappelle qu'un réaménagement de ce quartier est programmé depuis longtemps, mais différé pour une question de budget. Demande d'un passage protégé près de l'assurance.

**Les rajouts d'un deuxième panneau 30 km/h et d'un passage clouté sont en cours de réalisation.**

-Rue Bellevue : Le panneau fin de zone 30km/h a été enlevé afin de laisser la rue dans la zone 30 à l'heure.

- Est également évoqué le décapage effectué chaque année sur les pierres des quais, qui consiste à supprimer un fleurissement naturel qui n'est absolument pas dangereux pour le jointoiment des pierres, au profit d'un fleurissement artificiel qui coûte cher, ce qui est une aberration : L'adjointe à l'animation en convient et dit que le fleurissement naturel sera désormais privilégié.

- Souhait d'avoir des poubelles à côté des conteneurs à verres, à l'école maternelle du Lézardeau, la plate-forme réalisée pour les conteneurs serait à reprendre.

- Conteneurs poubelles : les conteneurs plastiques débordent souvent. Peut-on améliorer la fréquence de ramassage ?

Oui, il est possible d'étudier les demandes au cas par cas. De plus les habitants sont invités à signaler ce genre de dysfonctionnement (débordement conteneur, mais aussi fonctionnement lampadaire et autres petites nuisances que la mairie ne peut surveiller en direct).

- Vitesse excessive rue Jules Ferry.

- Pourquoi le clapet mobile sur l'Isole en basse ville reste ouvert ? Une loi européenne impose de laisser libre circulation aux poissons migrateurs. Le clapet doit donc rester baissé de janvier à juin ou une automatisation doit être installée pour abaisser le clapet à marée montante de nuit. Une étude est en cours pour voir la faisabilité technique et financière. Le clapet sera levé à partir de juin et jusqu'à l'hiver.

## Propreté et incivilités :

---

La municipalité propose d'organiser un groupe de travail qui réunirait les référents de quartier, 2 à 3 habitants par quartier et des représentants des services espaces verts, propreté, police municipale de la ville pour travailler sur une campagne sur les incivilités. Le but étant de confronter dans un esprit positif les attentes de la population et le travail réalisé au quotidien par les agents des services municipaux. Le thème pour l'année 2015 serait la propreté de la ville. Ce groupe de travail se réunira une première fois la première quinzaine d'avril, la présentation de cette campagne se ferait au mois de juin au Coat-Kaër lors de la rencontre de l'ensemble des quartiers de la ville. Les habitants intéressés par cette démarche sont invités à se faire connaître auprès de Pascale Douineau.

Première réunion a eu lieu le 8 avril, la suivante aura lieu le 23 avril

Voilà pour l'essentiel des thèmes traités au cours de cette réunion du quartier centre qui se termine par un pot de l'amitié.

J-P.MOING et C.CUEFF 10/04/2015